

PROGRAMME DÉTAILLÉ

PERMIS B

Le permis de conduire de la catégorie B permet la conduite de tous les véhicules de tourisme et des véhicules utilitaires dont le poids total en charge (PTAC) ne dépasse pas 3,5 tonnes.

Pour s'inscrire au permis B il faut être âgé de 15 ans minimum et avoir 18 ans à la date de l'examen pratique.

ÉPREUVE THÉORIQUE : l'examen dit «du code de la route» peut être passé dès l'âge de 15 ans.

ÉPREUVE PRATIQUE : pour vous présenter à l'examen pratique, vous devez auparavant avoir obtenu l'épreuve théorique et suivre une formation de 20 heures de conduite minimum.

L'évaluation de conduite permettra d'estimer le nombre d'heures de conduite supplémentaires si besoin.

OBJECTIFS : Acquérir les compétences définies par le REMC pour réussir l'épreuve pratique du permis de conduire

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie B et titulaire ou en cours d'ETG

- Avoir minimum 15 ans
- Être titulaire d'un Numéro NEPH
- Être apte sur le plan médical
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire

INTERVENANTS :

Formateurs diplômés B.E.P.E.C.A.S.E.R ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) et titulaires d'une autorisation préfectorale en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Cours théoriques et pratiques en circulation
- Véhicules à boîte manuelle double commandes

EFFECTIFS :

1 élève par véhicule

HORAIRES :

Du lundi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 20h.

Samedi : de 9h à 15h

DURÉE :

20 heures de conduite minimum obligatoire + leçons supplémentaires en fonction de l'évaluation de départ.

PROGRAMME :

Atteindre et valider les 4 compétences du programme de formation du permis B conformément au Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). –

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION:

- Fiche de suivi individuelle
- livret d'apprentissage (grilles de progression)
- séances d'évaluation des compétences
- Permis blanc
- épreuve pratique du permis de conduire